

Réunion en visio du mercredi 17 décembre 2025 (10h-11h50).

Sont présents dans la salle et à distance : le SG, les IA-DAASEN, la DRH, la DPEP, le SEI et des organisations syndicales (pas de tour de table).

### Les questions du SNE-CSEN

1- Cappei : est-il possible de prévoir en 2026 un moment d'échanges relatif au parcours et à l'examen du CAPPEI ?

Réponse : oui probablement lors d'un GT école inclusive. On a déjà parlé de ce sujet (*le rendre moins élitiste cf le compte-rendu du 24/09*).

2- Détachement exceptionnel des PE dans le second degré : est-il prévu une campagne spécifique courant 2026 (mesure nationale) ?

Réponse : non pas pour le moment ; il faut passer par le détachement classique. Problématique de la capacité d'accueil des PE dans le 2D.

3- Postes 1D : une habilitation en langues constitue-t-elle une spécialité au même titre que la détention du CAPPEI par exemple ?

Réponse : non ce sont des choses bien distinctes ; les postes sont différents.

4- PAS : du nouveau à la reprise de janvier ?

Réponse : rien de nouveau ; on continue d'amplifier la mise en place. (*Quid des situations urgentes ?*)

5- Retraite progressive : elle est accessible dès 60 ans depuis le 1er septembre ; avez-vous déjà eu beaucoup de demandes de personnels ? Nous avons connaissance du non-traitement d'une demande de temps partiel. De ce fait la retraite progressive n'est pas possible.

Réponse : cette situation a été régularisée (le lien avec la retraite progressive n'avait pas été établi). Extrêmement peu de demandes.

D'autres sujets

- Réorientation et évolution professionnelle : consulter l'Éventail des missions et des métiers (<https://www.education.gouv.fr/l-eventail-des-missions-et-metiers-pour-les-enseignants-un-outil-pour-vous-guidier-dans-votre-416483>).
- PE détachés en IME : à chacun ses missions !
- Propreté à la maternelle : les parents se déchargent sur l'école pour cette éducation. Saturation des Atsem pour le change. Travail de fond à mener.
- Prime REP+ et REP pour les AESH : le service y travaille, les demandes sont nombreuses. Ceux qui ne sont plus en fonction doivent contacter le SEI.

Pour le reste merci de nous consulter. Prochaine réunion le 18 février.

Anthony Payet (SNE-CSEN)